

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

**Arrêté du 28 juillet 2017 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Lyon**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment son article 142;

Vu le décret n° 2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, notamment son article 3;

Vu l'arrêté du 14 septembre 2014 portant nomination aux comités consultatifs interrégionaux de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics;

Vu la proposition du premier président de la Cour des comptes en date du 21 juillet 2017,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

M. Dossi (Jérôme), premier conseiller de chambre régionale des comptes, est nommé vice-président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Lyon, à compter du 14 septembre 2017.

Article 2

Le directeur des affaires juridiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 juillet 2017.

Pour le ministres et par délégation :  
*Le directeur des affaires juridique,*  
J. MAIA